



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BARR
FESTIVAL CLAIR DE NUIT 2018
REGLEMENT JEU "DESTINATION PAYS DE BARR"

ARTICLE 1 : PRESENTATION

La Communauté de Communes du Pays Barr, sise 57 rue de la Kirneck, 67140 Barr, Collectivité Territoriale, propose un jeu-concours avec un tirage au sort. Ce jeu est organisé dans le cadre du Festival « Clair de Nuit » 2018.

ARTICLE 2 : DUREE

Ce concours est organisé pour toute la durée du festival, soit du 27 au 29/07/2018 et du 03 au 05/08/2018.

ARTICLE 3 : QUI PEUT PARTICIPER ?

Le jeu est ouvert à toute personne physique capable et âgée de plus de 18 ans, résidant en France ou à l'étranger et assistant au Festival « Clair de Nuit ». Le jeu ne concerne pas les dirigeants, le personnel, les collaborateurs permanents et occasionnels ainsi que les membres de leur famille directe (ascendants, descendants, conjoints) de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

ARTICLE 4 : COMMENT PARTICIPER ?

Le jeu est ouvert à toute personne assistant au Festival « Clair de Nuit ». Des bulletins de participation sont à la disposition du public tous les soirs du festival.

Il ne devra être déposé qu'un bulletin de participation par personne majeure et par soir du festival. Le bulletin de participation devra comporter au moins le nom, le prénom et la commune de résidence de la personne.

Tout bulletin illisible ou raturé sera considéré comme nul.

ARTICLE 5 : OFFRES / LOTS

Les lots seront répartis entre les deux weekends du Festival Clair de Nuit et seront attribués par tirage au sort.

La validité des lots sera précisée aux gagnants. Passée la date indiquée, le lot n'aura plus aucune valeur et sera perdu pour son détenteur.

Les gagnants seront avisés de leur gain en direct les soirs des 27, 28, 29 juillet et 3, 4, 5 août.

En cas d'absence des gagnants, les lots seront remis en jeu.

Aucun lot ne pourra être échangé ou remplacé par sa valeur marchande.

Lots attribués à Stotzheim

• Vendredi 27 juillet

- 1 nuitée pour 2 personnes avec petit-déjeuner - *Hôtel Restaurant Marchal, Le Hohwald*
- 1 entrée - *Parc Alsace Aventure, Breitenbach* + 1 lot de 2 T-shirts (1 T-shirt Ambassadeur du pays de Barr + 1 T-shirt « Clair de Nuit 2018 »)
- 1 bon d'achat d'une valeur unitaire de 15€ - *Domaine Héring, Barr* + 2 entrées gratuites pour la visite du Palais du pain d'épices - *Fortwenger, Gertwiller*
- 1 coffret de liqueur de poire Williams golden eight 20cl valeur unitaire 16€ - *Distillerie Massenez, Dieffenbach-au-Val* + 1 tour en petit-train suivi d'une dégustation valable pour 2 personnes - *Vignobles Ruhlmann-Schutz, Dambach-la-Ville*
- 2 bouteilles de Pinot gris - *Domaine Leininger, Barr* + 1 bon pour une brioche (valeur 6 à 8 €) - *Boulangerie Porée, Barr*

• Samedi 28 juillet

- 1 déjeuner pour 2 personnes (menu complet : entrée/plat/dessert/apéritif, ¼ vin et café) - *Restaurant A table, Epsig*
- 1 pass annuel - *Les Ateliers de la Seigneurie, Andlau* + 3 bouteilles de vin - *Domaine Klipfel, Barr*
- 1 bon d'achat d'une valeur unitaire de 15€ - *Domaine Héring, Barr* + 1 bon pour une brioche (valeur 6 à 8 €) - *Boulangerie Porée, Barr*
- 1 coffret de liqueur de poire Williams golden eight 20cl valeur unitaire 16€ - *Distillerie Massenez, Dieffenbach-au-Val* + 3 entrées gratuites pour la visite du Palais du pain d'épices - *Fortwenger, Gertwiller*
- 1 entrée - *Parc Alsace Aventure, Breitenbach* + 1 lot de 2 T-shirts (1 T-shirt Ambassadeur du pays de Barr + 1 T-shirt « Clair de Nuit 2018 »)

• Dimanche 29 juillet

- 1 dîner pour 2 personnes le soir - *Hôtel Restaurant Marchal, Le Hohwald*
- 1 atelier "Vin du Crime", dégustation scénarisée - *Les Ateliers de la Seigneurie, Andlau* + 1 bon d'achat d'une valeur unitaire de 15€ - *Domaine Héring, Barr*

- 1 coffret de dégustation - *Brasserie La Saint Pierre, Saint-Pierre* + 1 coffret de liqueur de poire Williams golden eight 20cl valeur unitaire 16€ - *Distillerie Massenez, Dieffenbach-au-Val*
- 1 coffret (1 bouteille de Crémant et 1 bouteille de pinot gris) - *Domaine Julien Beck, Efig* + 1 bon pour une brioche (valeur 6 à 8 €) - *Boulangerie Porée, Barr*
- 1 entrée - *Parc Alsace Aventure, Breitenbach* + 1 lot de 2 T-shirts (1 T-shirt Ambassadeur du pays de Barr + 1 T-shirt « Clair de Nuit 2018 »)

Lots attribués à Barr

- **Vendredi 03/08**

- 1 nuitée pour 2 personnes avec petit-déjeuner - *Auberge Hazemann, Le Champ du feu*
- 1 entrée - *Parc Alsace Aventure, Breitenbach* +1 lot de 2 T-shirts (1 T-shirt Ambassadeur du pays de Barr + 1 T-shirt « Clair de Nuit 2018 »)
- 1 coffret de liqueur de poire Williams golden eight 20cl valeur unitaire 16€ - *Distillerie Massenez, Dieffenbach-au-Val* + 1 bon pour une brioche (valeur 6 à 8 €) - *Boulangerie Porée, Barr*
- 1 panier garni - *Pains d'épices Fortwenger, Gertwiller*
- 1 tour en petit-train suivi d'1 dégustation valable pour 2 personnes - *Les Vignobles Ruhlmann-Schutz, Dambach-la-Ville* + 1 sweat-shirt coton à capuche - *Auberge Hazemann, Le Champ du feu*

- **Samedi 04 août**

- 1 nuitée pour 2 personnes avec petit-déjeuner - *La Maison de Vacances, Nothalten*
- 1 atelier "Vin du Crime", dégustation scénarisée, *Les Ateliers de la Seigneurie, Andlau*
- 2 bouteilles de Pinot gris - *Domaine Leininger, Barr* + 1 bon pour une brioche (valeur 6 à 8 €) - *Boulangerie Porée, Barr*
- 1 coffret de liqueur de poire Williams golden eight 20cl valeur unitaire 16€ - *Distillerie Massenez, Dieffenbach-au-Val* + 2 entrées gratuites pour la visite du Palais du pain d'épices - *Fortwenger, Gertwiller*
- 1 entrée - *Parc Alsace Aventure, Breitenbach* + 1 lot de 2 T-shirts (1 T-shirt Ambassadeur du pays de Barr + 1 T-shirt « Clair de Nuit 2018 »)

- **Dimanche 05 août**

- 1 déjeuner pour 2 personnes – Restaurant L'Essentiel, Barr
- 1 pass annuel - *Les Ateliers de la Seigneurie, Andlau*
- 3 bouteilles de vin - *Domaine Klipfel, Barr* + 1 bon pour une brioche (valeur 6 à 8 €) - *Boulangerie Porée, Barr*

- 1 coffret de liqueur de poire Williams golden eight 20cl valeur unitaire 16€ - *Distillerie Massenez, Dieffenbach-au-Val* + 3 entrées gratuites pour la visite du Palais du pain d'épices - *Fortwenger, Gertwiller*
- 1 entrée - *Parc Alsace Aventure, Breitenbach* + 1 lot de 2 T-shirts (1 T-shirt Ambassadeur du pays de Barr + 1 T-shirt « Clair de Nuit 2018 »)

ARTICLE 6 : TIRAGE AU SORT

Lots et gagnants seront tirés au sort et répartis entre les soirées du festival.

ARTICLE 7 : REGLEMENT

Le présent règlement est consultable à la Communauté de Communes du Pays de Barr, 57 rue de la Kirneck, 67140 Barr, sur le site internet www.clairdenuit.fr. Il est envoyé gratuitement sur simple demande.

ARTICLE 8 : EXONERATION DES RESPONSABILITES

La Communauté de Communes du Pays de Barr et ses partenaires ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables d'une distribution défectueuse du courrier aux gagnants ou d'événements hors de leur contrôle (grèves, accidents, force majeure...)

En outre, la Communauté de Communes du Pays de Barr et ses partenaires ne pourraient être tenus pour responsables si le jeu devait être reporté, interrompu ou annulé pour des raisons indépendantes de leur volonté ou si les termes du présent règlement étaient amenés à changer.

ARTICLE 9 : ACCEPTATION

Le fait de participer à ce jeu-concours implique la connaissance et l'acceptation de tous les articles du présent règlement. Toute indication inexacte de la part d'un participant sur son identité entraînera de plein droit l'annulation de sa participation.

Les gagnants autorisent la Communauté de Communes du Pays de Barr à utiliser à titre publicitaire, dans le cadre de ce concours, leur nom, prénom et image, sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou avantage autre que l'attribution du lot. Un lot ne pourra être échangé ou remplacé par sa valeur marchande.

ARTICLE 10 : DONNEES PERSONNELLES

Les données recueillies sont à l'usage exclusif de la CC Pays de Barr et ont pour finalités : statistiques, remise des prix et diffusion de lettres d'information du festival Clair de Nuit. La conservation des données personnelles est effective tant que le participant est inscrit à la lettre d'information Clair de Nuit.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par le Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (RGPD), les participants peuvent exercer leurs droits en contactant la Communauté de Communes du Pays de Barr, par courrier au 57 rue de la Kirneck - 67140 Barr ou par mail à contact@paysdebarr.fr.